



PROVINCE de QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION
MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Isidore le 4 juin 2018 à 20 heures au 671, rang Saint-Régis, Saint-Isidore pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

** DM-05-2018 **

Site concerné :

Lot projeté : 2 868 651
Adresse : 50, rang Saint-Régis Nord
Zone : H-116

Nature et effet des dérogations mineures demandées :

La demande porte sur la superficie d'une remise accessoire à une habitation unifamiliale isolée et viserait à :

- Permettre une remise d'une superficie de 32.50 mètres carrés alors qu'une dérogation mineure avait été octroyée pour une superficie de 31.3 mètres carrés au lieu de 15 mètres carrés le 6 octobre 2014; soit une dérogation de 1.2 mètre carré.

Le Conseil statuera cette demande à l'occasion de la séance ordinaire mentionnée ci-haut. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Isidore ce 16 mai 2018.

Sébastien Carignan-Cervera
Directeur général

CERTIFICAT de PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-Isidore certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, le 16^e jour de mai 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16^e jour de mai 2018